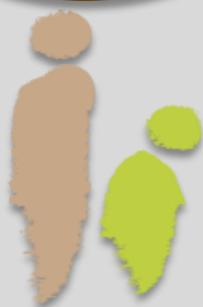


Aide aux
Jeunes
Février - n°93



flash-Info

Fédération des Institutions et Services Spécialisés d'Aide aux Adultes et aux Jeunes Asbl

SOMMAIRE

- | | |
|--|----|
| > Actualités/Nouveautés | 1 |
| > Informations juridiques | 4 |
| > Formations, colloques et journées d'étude | 5 |
| > Parutions, articles de presse et interview | 8 |
| > Actualités et initiatives chez nos membres | 9 |
| > Agenda | 10 |



Actualités / Nouveautés

Réforme APE

Le décret doit être approuvé cette semaine en Commission du parlement de Wallonie avant d'être débattu en plénière le 20 mars prochain. Toutefois, il n'y a toujours pas d'accord de coopération signé entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région Wallonne. En effet, d'après Rudy Demotte, il y aurait des craintes que la FWB soit lésée par cette réforme, certains points APE auraient été réorientés vers les compétences de la Région Wallonne. Vu l'importance et l'impact de cette réforme, le bras de fer entre les deux instances n'est pas encore terminé.

Sources:

- «La réforme des points APE nuit-elle à la Fédération Wallonie-Bruxelles?», dans Le Soir, publié le 25/02/2019.
- «La communauté française ne signera pas la réforme APE», L'Echo, 08/02/2019 (accès libre: https://www.lecho.be/economie-politique/belgique-wallonie/La-communaute-francaise-ne-signera-pas-la-reforme-APE/10095586?utm_campaign=MORNING_COMMENT&utm_medium=email&utm_source=SIM)

Réforme du secteur de l'AAJ

La mise en application de la réforme poursuit sa route. Cependant, beaucoup de questionnements restent présents quant à la façon dont certains changements doivent être appliqués. En effet, l'interprétation des articles n'est parfois pas la même d'un acteur à l'autre, ce qui entraîne de la confusion pour les services.

C'est pourquoi la Fissaaj a décidé d'organiser une **AG sectorielle extraordinaire le 12 mars 2019** sous la forme d'une matinée d'informations et d'échanges. Le thème principal de cette rencontre sera l'arrêté cadre et son application.

N'oubliez pas de vous inscrire à cette adresse: suzana.pacheco@fissaaj.be

Comité des droits de l'enfant des Nations Unies: recommandations adressées à la Belgique

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a rendu son rapport concernant la Belgique. Les recommandations sont au nombre de 55 avec une demande particulière pour accorder plus d'attention aux enfants vulnérables. Vous trouverez ci-dessous un communiqué de presse publié à cette occasion.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies demande à la Belgique d'accorder une attention urgente aux enfants les plus vulnérables.

BRUXELLES – 7 février 2019 – Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a tenu sa 80^{ième} session les 24 et 25 janvier dernier à Genève. Dans ses 55 recommandations adressées à la Belgique, il réclame, notamment, la fin de la détention des enfants migrants, l'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'enseignement général et la gratuité effective de l'école. Le Comité s'inquiète, par ailleurs, du niveau élevé de pauvreté infantile marqué par des disparités importantes selon les régions en Belgique.

Dans ses recommandations publiées aujourd'hui, le Comité des droits de l'enfant insiste particulièrement sur la situation des enfants vulnérables en Belgique. A cet égard, il met en lumière les réalités rencontrées par les enfants en situation de handicap (enseignement, placement en institution) ; l'augmentation du nombre de jeunes concernés par les questions de santé mentale ; les conséquences de la pauvreté, en termes, entre autres, de logement et de possibilité d'accéder à un niveau de vie digne ; la fragilité particulière des enfants de l'exil qu'ils soient ou non accompagnés ; et sur les questions de justices juvéniles.

Le Comité a aussi rappelé plusieurs de ses recommandations précédentes qui concernent notamment la suppression du recours aux mesures qui permettent de traduire des mineurs d'âge devant la justice des

adultes, l'interdiction formelle des châtiments corporels et de tenir toujours compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les décisions qui sont prises et qui les concernent.

Par ailleurs, le Comité s'inscrit dans l'actualité en réclamant que la Belgique facilite le rapatriement de tous les enfants belges, avec leur famille chaque fois que c'est possible, des anciennes zones de conflit détenues par Daesh en territoires irakien et syrien. Il évoque aussi les questions climatiques, l'importance de protéger les enfants belges des conséquences néfastes sur leur santé d'une mauvaise qualité de l'air.

Les observations finales du Comité à la Belgique consistent en 55 recommandations qui concernent tous les domaines de la vie des enfants en Belgique. Ces recommandations sont un indicateur important de l'état de santé des droits de l'enfant dans notre pays.

Les organisations non-gouvernementales et les institutions indépendantes de défense des droits de l'enfant et des droits humains se félicitent du signal fort envoyé à l'État belge. Ces structures ont participé au rapportage alternatif à la position officielle de la Belgique sur la situation des droits de l'enfant dans le pays. Elles reconnaissent les efforts déployés par les autorités belges pour améliorer le respect des droits de tous les enfants chez nous. Dans le même temps, elles soulignent qu'il reste encore des défis importants à relever. L'année 2019 marque le 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et, avec les élections prévues en mai, l'occasion idéale de travailler pour une meilleure protection de chaque enfant en Belgique.

Contexte:

Depuis son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) est le traité de l'ONU relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié et surveillé. A ce jour, il a été ratifié par tous les États membres de l'ONU sauf un (les États-Unis).

Le Comité des droits de l'enfant est composé de 18 experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la CIDE par ses États parties.

La Belgique a ratifié la Convention et ses trois protocoles. Elle doit donc faire l'objet d'un examen régulier quant à la manière dont elle met en œuvre les recommandations antérieures du Comité, la Convention et ses protocoles facultatifs. Cet examen périodique permet d'évaluer régulièrement les progrès réalisés par l'État belge dans l'application de la CIDE.



Signataires:

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant et la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (couples de respectivement 25 et 15 ONG) – Les instances indépendantes : le Délégué général aux droits de l'enfant et le Kinderrechtencommissariaat, Unia, Myria et le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale - Défense des Enfants International (DEI) Belgique et UNICEF Belgique.

Liens utiles:

Pour plus d'informations à propos du Comité des droits de l'enfant et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant :

<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/CRCIndex.aspx>

Les observations finales adoptées par le Comité pour la Belgique peuvent être consultées dès le 7 février 2019 sur la page Web dédiée aux travaux de cette session :

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/SessionDetails1.aspx?SessionID=1226&Lang=en



informations juridiques

REGISTRE UBO

Suite à une multitude d'interrogations concernant le registre UBO, l'UNISOC qui représente le secteur à profit social est entrée en contact avec le SFP Finances pour avoir des clarifications spécifiques pour les ASBL.

De ces contacts, il en ressort une note explicative de l'UNISOC (cf. www.unisoc.be) ainsi qu'un guide d'utilisation spécial «asbl» que vous pouvez retrouver sur le site du SPF finances.

https://finances.belgium.be/sites/default/files/Manuel_RepresentantLegal_ASBL.pdf

Il faut aussi savoir que le délai octroyé aux redevables d'informations pour enregistrer les bénéficiaires effectifs dans le registre UBO est reporté du 31 mars **au 30 septembre 2019**.





Formations, colloques et journées d'étude

Le collectif AMONET fête ses 10 ans

Le collectif AMONET est heureux de vous convier à fêter ses 10 ans lors de son Colloque Festif ayant pour thématique : «**Le Net, Milieu de vie !?**». Celui-ci se déroulera le jeudi 28 mars 2019 dès 8h30 à l'Arsenal à Namur.

Attention, ce colloque est UNIQUEMENT réservé aux services de l'Aide à la Jeunesse !



Les professionnels de l'Aide à la Jeunesse en AMO travaillent avec les jeunes et les familles dans leurs différents milieux de vie (famille, école, la rue...). Le Net et les différents réseaux sociaux représentent également des lieux où les jeunes et les familles se trouvent de plus en plus intensivement. Le Collectif AMONET se penche depuis 10 ans sur cette évolution et vous invite à venir réfléchir sur cette question en présence de plusieurs orateurs.

Entrée: 20 euros [Plus d'infos](#)

UNIPSO: SAVE THE DATES -7 RENCONTRES en WALLONIE et à BRUXELLES

SAVETHEDATES

L'UNIPSO
près de chez vous!

**7 LUNCHS
AVANT LES ELECTIONS**
à la rencontre de
l'UNIPSO pour échanger
sur les **revendications du
secteur à profit social**

UNIPSO

Que vous soyez journaliste, acteur du secteur, citoyen engagé ou candidat aux élections, l'UNIPSO vous invite à ses rencontres/débats en vue des élections 2019. Venez à notre rencontre pour échanger sur les enjeux du secteur à profit social

L'UNIPSO vous invite à l'une de ses 7 rencontres organisées de 12h00 à 14h30 :

- Vendredi 15 mars - Pepinster
- Vendredi 22 mars - Namur
- Mardi 26 mars - Province de Luxembourg
- Jeudi 4 avril - Charleroi
- Vendredi 26 avril - Ath
- Vendredi 10 mai - Braine-l'Alleud
- Jeudi 16 mai - Bruxelles

Des infos plus précises seront disponibles prochainement sur le site de l'UNIPSO.

25 avril 2019: Rencontre-débat pré-électorale sur les défis du secteur à profit social bruxellois



Avec ses 26 fédérations membres, sur base d'une analyse des défis socio-économiques bruxellois et d'une enquête d'opinion auprès des employeurs du secteur, [BRUXEO a rédigé un mémorandum reprenant 20 lignes de force positives et constructives](#), afin de soutenir le développement économique, social et environnemental de Bruxelles.

Nous espérons que celles-ci seront traduites dans les déclarations et les actions des futurs gouvernements bruxellois. C'est pourquoi nous invitons les acteurs du secteur et nos partenaires à réfléchir et à échanger avec les têtes de listes aux élections régionales bruxelloises sur les principaux défis qui attendent les entreprises à profit social au cours de la prochaine législature.

Séminaire bilingue avec traduction simultanée. PARTICIPATION GRATUITE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

[Infos](#)

Journée tutorats

Venez partager vos pratiques et utiliser les outils de bonne pratique autour du tutorat

Les Fonds sociaux du secteur non marchand privé vous proposent des séances d'information et de sensibilisation le **22 mars à Bruxelles** et le **28 mars à Namur**.



Pour qui ?

- Les responsables d'institutions
- Les personnes en charge de l'accueil des stagiaires et des nouveau-elle-s travailleur-euse-s
- Les délégations syndicales
- Les référent-e-s formation

[Infos](#)





Parutions, articles de presse et interview

Des traumatismes d'adultes dans des vies d'enfants

Alter Echos n° 470 – janvier 2019 – par Léo Pottier

En 2017, 735 mineurs ont sollicité une demande d'asile dans le Royaume. Ces mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ont tous le point commun de n'avoir personne pour veiller sur eux lors de leur arrivée en Belgique. Après une période d'observation par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fédasil), ils sont répartis dans des centres d'accueil où ils peuvent se stabiliser, laisser derrière eux le traumatisme de l'exil et se permettre de penser à un avenir.



Des centres en Fédération Wallonie-Bruxelles subsidiés par le fédéral. Reportage à Couvin, au centre L'Étape-MENA.

L'article complet est disponible sur demande auprès de la FISSAAJ.

La Communauté française ne signera pas la réforme APE

(L'Echo.be du 08/02/2019)

Revigoré par un acte d'excellence qui prend forme depuis le vote d'un important volet de la réforme menée en Communauté française, son ministre-président Rudy Demotte (PS) y voit un gage pour l'enseignement égalitaire. Mais derrière ce projet, Rudy Demotte ne peut s'empêcher de fustiger la réforme APE voulue par le gouvernement wallon et qui pourrait menacer l'emploi dans l'enseignement.

[Lire l'article complet](#)





Actualités et/ou initiatives chez nos membres

Afin d'alimenter cette rubrique, n'hésitez pas à nous envoyer les infos et événements de vos services par mail à suzana.pacheco@fissaaj.be.

9^e édition de l'opération lasagnes de l'Ermitage de Silly

Commandez vos lasagnes et venez nous rencontrer à l'institution...

L'Ermitage est un service résidentiel qui héberge actuellement une quinzaine d'enfants âgés de 3 à 18 ans.

Nous avons encore besoin de vous pour poursuivre les différents projets institutionnels en vue de l'amélioration de vie du quotidien des jeunes que nous accueillons... Réservez vos lasagnes dès à présent !!!

Prix : nous vous proposons la lasagne de 400 gr pour 5 €.

A partir de 10 lasagnes achetées, la 11^{ème} sera gratuite.

Réservations : pour le 13 mars 2019 au plus tard.

Comment réserver : Par tél: 068 / 55 14 59.

Par mail: contact@ermitagesaj.be

Il est souhaitable que votre paiement soit effectué lors de la réservation au numéro de compte de l'Asbl SAJ:

BE14 2700 3628 1083 - Communication « Votre nom, prénom et le nombre de lasagnes ».

Enlèvement des lasagnes: le SAMEDI 23 mars 2019 de 11h00 à 17h30 à l'Ermitage rue de St Marcoult, 57 à 7830 Silly.





Agenda de la fissaaj

Mars 2019

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 CA + AG extra AJ	13	14	15 AB AMO	16	17
18	19 AB Liège	20 IF AAJ	21	22	23	24
25	26	27	28	29 AB Hainaut	30	31



Editeur responsable

Daniel Thérasse – Directeur Général de la FISSAAJ

Rédaction et réalisation

Diane Englebert – Coordinatrice sectorielle AJ

Hatice Ozturk – Directrice administrative & RH

Hakim Bakkali – Conseiller juridique

Suzana Pacheco – Secrétaire AJ

Sékolène Jacquemin – Chargée de Communication

FISSAAJ ASBL

Chaussée de Boondael

N°6 - bte 14

1050 Bruxelles

Tél : 02/648.69.16 ou

02/648.75.98

Fax : 02/648.83.40

www.fissaaj.be

